

REPUBLICHE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
D.P. 1044 KIGALI.

Kigali, le

12 JUIL. 1986

2662 / 15.08.01

TWAGIRAYEZU E.
A Suisse
esse
Natal
14/7/86

mission n'a pas
eu lieu
9/15/7/86

Monsieur le Ministre à la Présidence
de la République

K I G A L I . -

Monsieur le Ministre,

Référence faite à ma lettre n° 2533/15.08.01 du 27 juin 1986 relative à la demande d'ordres de mission en faveur de la délégation rwandaise devant participer aux premiers Championnat du Monde Junier d'Athlétisme à Athènes (Grèce) entre le 16 et 20 Juillet 1986 ainsi qu'à la lettre n° 2699/16.00/CAB du 11 Juillet 1986 constituant une réponse négative émanant du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération et dont copie fut réservée à Son Excellence Monsieur le Président de la République, j'ai l'honneur de vous informer que, comme la Fédération Internationale d'Athlétisme a consenti le paiement des titres de voyage et les frais de séjour, financement plus important dans cette opération, nous avons pensé qu'il ne faudrait pas abandonner cette mission.

C'est ainsi que le Comité National Olympique Rwandais a accepté de suppléer au MINAFFET en payant le 1/3 des indemnités dont le montant est de l'ordre de 56.810 FRV pour les deux délégués.

Par voix de conséquence, je vous demanderais de bien vouloir autoriser cette mission et d'accorder un passeport de service à Monsieur TWAGIRAYEZU Emmanuel, Chef de Division Activités Sportives, Chef de délégation ainsi qu'un passeport ordinaire à l'athlète UWILINGIYE Julienne.

G.P.I.b:

- Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
K I G A L I . -

Le Ministre de la Jeunesse

et du Mouvement Coopératif

NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col R.W.



REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPÉRATIF
B.P. 1044 KIGALI.-

Kigali, le

N°

/15.08.01

Monsieur le Ministre à la Présidence
de la République
K I G A L I.-

Monsieur le Ministre,

Référence faite à ma lettre n° 2533/15.08.01

du 27 juin 1986 relative à la demande d'ordres de mission en faveur de la délégation rwandaise devant participer aux premiers Championnat du Monde Junior d'Athlétisme à Athènes (Grèce) entre le 16 et 20 Juillet 1986 ainsi qu'à la lettre n° 2699/16.00/CAB du 11 Juillet 1986 ~~qui lui a été transmise par le biais de l'ambassade grecque~~ constituant une réponse négative et dont copie fut réservée à Son Excellence Monsieur le Président de la République, j'ai l'honneur de vous informer que, comme la Fédération Internationale d'Athlétisme a consenti le paiement des titres de voyage et les frais de séjour, financement plus important dans cette opération, nous avons pensé qu'il ne faudrait pas abandonner cette mission.

C'est ainsi que le Comité National Olympique Rwandais a accepté de suppléer au MINAFFET en payant le 1/3 des indemnités dont le montant est à l'ordre de 56.810 FRW pour les deux délégués.

Par voix de conséquence, je vous demanderais de bien vouloir autoriser cette mission et d'accorder un passeport de service à Monsieur TWAGIRAYEZU Emmanuel, Chef de Division Activités Sportives, Chef de délégation ainsi qu'un passeport ordinaire à l'athlète UWILINGIYE Julienne.

C.P.T.à:

- Monsieur le Ministre des Affaires

Etrangères et de la Coopération

K I G A L I.-

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM.

Kigali le
N° - / 15.08.81

Réponse à la Réponse à la Question
de la République
Kigali

Réponse à la Réponse,

A° 1533 / 15.08.01 du 27 juillet 1981 relative à la demande d'ordre, de mission en faveur de la délégation rwandaise devant participer aux premiers championnats du monde junior d'athlétisme à Athènes (Grèce) entre le 26 et 30 juillet 1981 ainsi qu'à la lettre n° 1689 / 16.00 / C 115 du 25 juillet 1981 constituant une réponse négative et dont Copie ~~est~~ fut réservée à Son Excellence Monsieur le Président de la République, j'ai l'honneur de vous informe que, comme la Fédération Internationale d'Athlétisme a consenti le voyageant des titres de voyage et le frais de séjour, l'élément plus important de cette opération, il faut nous avouer fermé qu'il ne faudrait pas abandonner cette mission.

C'est admettre que le Comité National Olympique Rwandais a accepté de verser à M. Rwanaffet en payant le 1/3 de indemnités dont le montant est de l'ordre de 56.820 Fr pour les deux délégués.

Par voie de conséquence je vous demanderais de bien vouloir autoriser cette mission et d'accorder un passeport de service à M. Twaiziayi Emmanuel, ~~chef de delegation~~ délégué sportif et chef de délégation ~~ainsi qu'en passeport ordinaire à~~ universitaire, l'athlète.)

Copie

Rwanaffet
Kigali

de Réponse de la
et des Autres

L'Etat du Rwanda

REPUBLIQUE RWANDAISE



Kigali, le 1986 . . .

No 2699 / 16.00/CAB

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET
DE LA COOPERATION

B. P. 179 KIGALI

Réf. :

A traiter par
Date récépt : 41/7/86
N° de la enveloppe : 5034/15

Annexe :

Objet :
Votre demande d'ordres
de mission en faveur
de la délégation sportive
devant se rendre à ATHENES.

Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif

K I G A L I

Monsieur le Ministre,

Me référant à votre lettre N° 2533/15.08.01
relative à l'objet mis en marge, j'ai le regret de porter à
votre connaissance que les restrictions budgétaires du moment
ne me permettent pas de couvrir votre demande.

Fr. NGARUKIYINTWALI

Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération

Copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI

Nom du destinataire
DGSE pour approb
11/11/1986

Kigali, le:

N°

/15.08.01

Reçus
12/11/1986

Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
K I G A L I

Objet: Participation d'une délégation
rwandaise aux 1ers Championnats
du Monde Junior d'Athlétisme à
Athènes (Grèce)

Monsieur le Ministre,

Subsidiairement à ma lettre n° 2533/

15.08.01 du 27 juin 1986 adressée à Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise relative à l'objet repris en marge et vous transmise pour accord, je suis surpris de noter qu'à cette date aucune réaction n'a été faite à ce sujet.

Je rappelle que la partie rwandaise avait à sa charge le 1/3 des indemnités pour deux délégués, étant entendu que les tickets et les frais de séjour sont supportés par la Fédération Internationale d'Athlétisme Amateur.

Je voudrais attirer votre attention sur le fait que la part supportée par cet organisme provient des cotisations importantes que les membres payent régulièrement. C'est vous dire que lorsque nous ne participons pas, tout l'avantage revient aux nations participant dont l'effectif se retrouve majoré suite au notre désistement. Comme les tickets offerts et non utilisés doivent être retournés à l'organisme émetteur, je vous demanderais de me communiquer votre position dans les délais raisonnables pour qu'à mon tour je puisse réagir rapidement à l'endroit de la FIAA.

Je voudrais rappeler également que si nous voulons assurer une promotion pensée des activités sportives dans notre pays, il importe de participer aux compétitions internationales compte tenu des enrichissements qu'elles renferment. Nous comprenons que confinés à l'intérieur de nos frontières et sans ouverture sur l'extérieur, notre sport en restera toujours au même point, car ne profitant pas de l'expérience des nations plus avancées dans cette matière.

Au demeurant et compte tenu de la difficulté permanente de participation en dépit des conditions particulièrement avantageuses, je vous demanderais d'envisager ^{l'avenir} ~~de~~ à réservé aux cotisations que nous versons régulièrement et dont nous ne pouvons tirer profit. Nous contribuons à assurer le développement du sport des autres pays membres des organismes auxquels nous sommes affiliés sans qu'un avantage quelconque ne soit enregistré dans notre ~~cotisation~~ ^{compte}.

J'en appelle ~~néanmoins~~ à votre bonne compréhension pour examiner en profondeur cette question car elle tracasse mon Département qui, du reste, n'entrevoit pas d'issue si vous ne consentez pas à débloquer la situation.

C.P.I.à:

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise

KIGALI

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col **DEM**.

~~Note au Ministre~~

T. lequel

Objet : Championnats du monde d'Athlétisme
Jeunes.

Suite à l'invitation de la FIAA,
nous avons proposé la délégation
devant prendre part à ces Jeux,
1ers du genre.

Courue l'indique la lettre en annexe,
le dimanche 3 octobre de mission a
été fait suffisamment tôt (27 juillet)
le départ étant prévu pour le
11 courant.

Les contacts menés avec le Minaffet
montrent que la correspondance n'a jamais
été transmise à la Présidence, étant
entendu qu'aucune notification
négative ne nous est jamais parvenue.

La contribution du Minaffet pour cette
mission correspondait au 1/3 des identiques
dans l'estimation ci-après :

- chef de délégation :	44.850 FRW
- athlètes	: 11.960 FRW

Les tickets ont été déja envoyés
par la FIAA, mais nous sommes
bloqués par le feu vert de la Présidence
et les instructions du Minaffet.

Faire note au MINAFFET
si nous devons remettre à l'athlétisme
ref 278 DIVAS
H 1017186

Nicosté

pour signature -
La priération demandée à
la page deux a été
faite, il s'agissait de
~~à~~ justifier le choix
de l'athlète -

ISSR

Rueby

26/6/86

TWGirayev

A Gennadi de très
bonne partie de projets

Rueby

03/7/86

REPUBLICHE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
DU MOUVEMENT COOPERATIF
R.P. 104

Kigali, le 27 JUIN 1986

N° 2533 / 15.08.01

Mon Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
K I G A L I . -

Objet: Demande d'ordres
de mission.

Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de demander à Votre Ex.
de bien vouloir autoriser l'établissement d'ordres de mission en faveur
délégation sportive rwandaise qui se rendra à ATHENES (Grèce) pour par
aux premiers championnats du monde junior d'athlétisme prévus dans la
comprise entre les 16 et 20 Juillet 1986.

Cette grande compétition est
première du genre à être organisée pour la catégorie junior, r
meilleurs athlètes du monde âgés de moins de 20 ans. Habituellement
manifestation réservée aux sportifs ayant enregistré les
niveau mondial. Depuis un certain temps cependant et suite
organismes continentaux qui avaient noté que seuls les pa
nisés et ayant une histoire sportive plus lointaine rest
bénéficiaires de ce genre de jeux, la FIAA a accepté de
sociant également les pays dont les athlètes ne détient
les performances de référence exigées. C'est ainsi qu'
h déléguer un athlète à ces championnats.

L'intérêt de cette participation
justifie par la nécessité de nous ouvrir les horizons
jeunes athlètes de s'enrichir de l'expérience de

.../...

Les dernières grandes compétitions que sont les 1ers championnats du Monde Junior d'Athlétisme organisés à HELSINKI (Finlande) en 1983 et les Jeux Olympiques de Los-Angeles ont prouvé que, de par leur qualité, pareilles réunions sportives offrent à bon nombre d'athlètes l'occasion de se surpasser. C'est en effet à ces deux occasions que deux de nos représentants ont battu significativement les records nationaux qui étaient restés inchangés jusqu'alors, et ce depuis à peu près 5 ans.

Nous pensons donc qu'il est judicieux de participer aux premiers championnats du Monde Juniors d'Athlétisme compte tenu des enseignements enrichissants qu'ils renferment.

La délégation sera composée de Monsieur TWAGIRAYEZU Emmanuel, Chef de Division Activités Sportives au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif et Chef de la Délégation ainsi que de l'athlète UWILINGIMU Julienne qui, cette année, a réalisé de bien meilleures performances par rapport aux autres athlètes. Elle aura à concourir dans le 800m et le 1500 m où elle a déjà enregistré des prestations respectives de 2.15,5 et 4.37,2.

Les titres de transport seront assurés par la Fédération Internationale d'Athlétisme Amateur, tandis que le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération supportera le 1/3 des indemnités pour le Chef de la délégation et accordera 800 FRW, par jour à l'athlète.

Date de départ : le 14 Juillet 1986

Date de retour : le 23 Juillet 1986

Durée de mission : 10 jours.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Président,
l'assurance de ma plus haute considération.

Vu pour accord:

- Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération
KIGALI.

Le Ministre du Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYOMA AUGUSTIN

Attole

Les dernières grandes compétitions que sont les 1ers championnats du Monde Junier d'Athlétisme organisés à HELSINKI (Finlande) en 1983 et les Jeux Olympiques de Los-Angeles ont prouvé que, de par leur qualité, pareilles réunions sportives offrent à bon nombre d'athlètes l'occasion de se surpasser. C'est en effet à ces deux occasions que deux de nos représentants ont battu significativement les records nationaux qui étaient restés inchangés jusqu'alors, et ce depuis à peu près 5 ans.

Nous pensons donc qu'il est judicieux de participer aux premiers championnats du Monde Juniers d'Athlétisme compte tenu des enseignements enrichissants qu'ils renferment.

La délégation sera composée de Monsieur TWAGIRAYEZU Emmanuel, Chef de Division Activités Sportives au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif et Chef de la Délégation ainsi que de l'athlète UWILINGIYE Julienne (*justifie le choix*)

Les titres de transport seront assurés par la Fédération Internationale d'Athlétisme Amateur, tandis que le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération supporterai le 1/3 des indemnités pour le Chef de la délégation et accorderai 800 FRW par jour à l'athlète.

Date de départ : le 14 Juillet 1986

Date de retour : le 23 Juillet 1986

Durée de mission : 10 jours.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEN.

Vu pour accord:

- Monsieur le Ministre des Affaires

Etrangères et de la Coopération

K I G A L I .-

Les dernières grandes compétitions que sont les 1ers championnats du Monde Junier d'Athlétisme organisés à HELSINKI (Finlande) en 1983 et les Jeux Olympiques de Los-Angeles ont prouvé que, de par leur qualité, pareilles réunions sportives offrent à bon nombre d'athlètes l'occasion de se surpasser. C'est en effet à ces deux occasions que deux de nos représentants ont battu significativement les records nationaux qui étaient restés inchangés jusqu'alors, et ce depuis à peu près 5 ans.

Nous pensons donc qu'il est judicieux de participer aux premiers championnats du Monde Juniors d'Athlétisme compte tenu des enseignements enrichissants qu'ils renferment.

La délégation sera composée de Monsieur TWAGIRAYEZU Emmanuel, Chef de Division Activités Sportives au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif et Chef de la Délégation ainsi que de l'athlète UWILINGIYE Julienne.

Les titres de transport seront assurés par la Fédération Internationale d'Athlétisme Amateur, tandis que le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération supporterera le 1/3 des indemnités pour le Chef de la délégation et accordera 800 FRW par jour à l'athlète.

Date de départ : le 14 Juillet 1986

Date de retour : le 23 Juillet 1986

Durée de mission : 10 jours.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Vu pour accord:

- Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération

Lt Col BEM.

K I G A L I . -

Les dernières grandes compétitions que sont les 1ers championnats du Monde Junier d'Athlétisme organisés à HELSINKI (Finlande) en 1983 et les Jeux Olympiques de Los-Angeles ont prouvé que, de par leur qualité, pareilles réunions sportives offrent à bon nombre d'athlètes l'occasion de se surpasser. C'est en effet à ces deux occasions que deux de nos représentants ont battu significativement les records nationaux qui étaient restés inchangés jusqu'alors, et ce depuis à peu près 5 ans.

Nous pensons donc qu'il est judicieux de participer aux premiers championnats du Monde Juniors d'Athlétisme compte tenu des enseignements enrichissants qu'ils renferment.

La délégation sera composée de Monsieur TWAGIRAYEZU Emmanuel, Chef de Division Activités Sportives au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif et Chef de la Délégation ainsi que de l'athlète UWILINGIYE Juliette.

Les titres de transport seront assurés par la Fédération Internationale d'Athlétisme Amateur, tandis que le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération supporterai le 1/3 des indemnités pour le Chef de la délégation et accorderai 800 FRW par jour à l'athlète.

Date de départ : le 14 Juillet 1986

Date de retour : le 23 Juillet 1986

Durée de mission : 10 jours.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM.

Vu pour accord:

- Monsieur le Ministre des Affaires

Etrangères et de la Coopération

K I G A L I . -

Les dernières grandes compétitions que sont les Iers championnats du Monde Junior d'Athlétisme organisés à HELSINKI (Finlande) en 1983 et les Jeux Olympiques de Los-Angeles ont prouvé que, de par leur qualité, pareilles réunions sportives offrent à bon nombre d'athlètes l'occasion de se surpasser. C'est en effet à ces deux occasions que deux de nos représentants ont battu significativement les records nationaux qui étaient restés inchangés jusqu'alors et ce depuis à peu près 5 ans.

Nous pensons donc qu'il est judicieux de participer aux premiers championnats du Monde Juniors d'Athlétisme compte tenu des enseignements enrichissants qu'ils renferment.

La délégation sera composée de Monsieur TWAGIRAYEZU Emmanuel, Chef de Division Activités Sportives au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif et Chef de la Délégation ainsi que de l'athlète UWILINGIYE Julienne.

Les titres de transport seront assurés par la Fédération Internationale d'Athlétisme Amateur, tandis que le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération supportera le 1/3 des indemnités pour le Chef de la délégation et accordera 800 FRW par jour à l'athlète.

Date de départ : le 14 Juillet 1986

Date de retour : le 23 Juillet 1986

Durée de mission : 10 jours.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM.

Vu leur accord:

- Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération

KIGALI--

Les dernières grandes compétitions que sont les 1ers championnats du Monde Junier d'Athlétisme organisés à HELSINKI (Finlande) en 1983 et les Jeux Olympiques de Los-Angeles ont prouvé que, de par leur qualité, pareilles réunions sportives offrent à bon nombre d'athlètes l'occasion de se surpasser. C'est en effet à ces deux occasions que deux de nos représentants ont battu significativement les records nationaux qui étaient restés inchangés jusqu'alors et ce depuis à peu près 5 ans.

Nous pensons donc qu'il est judicieux de participer aux premiers championnats du Monde Juniers d'Athlétisme compte tenu des enseignements enrichissants qu'ils renferment.

La délégation sera composée du Monsieur TWAGIRAYEZU Emmanuel, Chef de Division Activités Sportives au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif et Chef de la Délégation ainsi que de l'athlète UWILINGIYE Julienne.

Les titres de transport seront accordés par la Fédération Internationale d'Athlétisme amateur, tandis que le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération supporterà le 1/3 des indemnités pour le Chef de la délégation et accordera 800 FRW par jour à l'athlète.

Date de départ : le 14 Juillet 1986

Date de retour : le 23 Juillet 1986

Durée de mission : 10 jours.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM.

En vous accorde

- Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération

KIGALI--

D651
pour approbation
19/23/6/86

Kigali, le

N° /15.08.01

Mr. Pape
Dose
Rwby
23/6/86

Objet: Demande
d'ordres de mission

Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI

Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de demander à Votre Excellence de bien vouloir autoriser l'établissement d'ordres de mission en faveur de la délégation sportive rwandaise qui se rendra à ATHENES (Grèce) pour participer aux premiers championnats du monde junior d'athlétisme prévus dans la période comprise entre les 16 et 20 Juillet 1986.

Cette grande compétition internationale, première du genre à être organisée pour la catégorie junior regroupera les meilleurs athlètes du Monde âgés de moins de 20 ans. Habituellement, à pareille manifestation est convié les sportifs depuis un certain temps cependant et suite à l'insistance des organismes continentaux d'athlétisme qui avaient noté que seuls les pays économiquement aisés et ayant une histoire sportive plus lointaine restaient les seuls bénéficiaires de ce genre de jeux, la FIAA a accepté des concessions en associant également les pays dont les athlètes ne détiennent pas nécessairement les performances de référence exigées. C'est ainsi que le Rwanda, au même titre que bien d'autres pays se trouvant dans sa condition, a été invité à déléguer un athlète à ces championnats.

L'intérêt de notre participation se justifie par la nécessité de nous ouvrir les horizons et de permettre à nos jeunes athlètes de s'enrichir de l'expérience des athlètes internationaux.

..../....

Les dernières grandes compétitions que sont les 1ers championnats du Monde junior d'Athlétisme organisés à HELSINKI (Finlande) en 1983 et les Jeux Olympiques de Los-Angeles ont prouvé que, par ~~leur~~ leur qualité, ^{leur} ~~leur~~ réunions offrent à bon nombre d'athlètes l'occasion de se surpasser. C'est en effet à ces deux occasions que deux de nos représentants ont battu significativement les records nationaux qui étaient restés inchangés jusqu'alors et ce depuis à peu près 5 ans.

Nous pensons donc qu'il est judicieux de participer aux premiers championnats du Monde Juniors d'Athlétisme compte tenu des enseignements enrichissants qu'ils renferment.

La délégation sera composée de Monsieur TWAGIRAYEZU Emmanuel, Chef de Division Activités Sportives au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif et Chef de la Délégation ainsi que de l'athlète UWILINGIYE Julienne.

Les titres de transport seront assurés par la Fédération Internationale d'Athlétisme Amateur, tandis que le MINAFFET supportera le 1/3 des indemnités pour ~~le chef de la délégation et~~ ^{la période comprise entre les 14 et 23 Juillet 1986.} ~~accordera 200 Fr par jour à l'athlète - date de départ le 14 juillet 1986 - date de retour le 23 juillet 1986 - durée de voyage : 10 jours -~~

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération.

VU POUR ACCORD:

- Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération
KIGALI.-

Le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM.-

TELEX OFFICIEL

POUR : GEORGE GOURMOURIS

MONDIAL TOURS
6, ERMOU STREET
ATHENES 10563

GRECE

TELEX : 22-5306 MOND GR

THEME : № 2386 / 15.06.01 DU 19 JUIN 1986 STOP REVOLET DU 4 MARS
1986 COMME HONNEUR VOUS CONFIRMER PARTICIPATION RWANDAISE AUX 1ERS CHAMPIONNATS
DU MONDE JUNIORS D'ATHLETISME A ATHENES AVEC OFFICIEL TWAGIRAYEZU ERNAKU.
ET ATLETE FEMININ UWILINGIYE JULIENN STOP ATTENDONS TITRES DE TRANSPORT
ET AUTRES INFORMATIONS UTILES STOP FORMULAIRE SUIT STOP HAUTE CONSIDERATION
FULLSTOP



POUR LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
RWANDAISE D'ATHLETISME AMATEUR
LE VICE-PRESIDENT
NTEZIRY AYO ALPHONSE
CMT BENS.--
[Handwritten signature over the typed text]

TELEX OFFICIEL

POUR : 1ERS CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS
D'ATHLETISME 1986
STADE OLYMPIQUE
37, KIFISSIAS AVENUE
ATHENES 15123
GRECE

TELEX : 210247

TEXTE : N° 2387 / 15.08.01 DU 19 JUIN 1986 STOP HONNEUR VOUS CONFIRMER
PARTICIPATION RWANDAISE AUX 1ERS CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS D'ATHLE-
TISME AVEC OFFICIEL TWAGIRAYEZU EMMANUEL ET ATHLETE FEMININ UWILINGIYE
JULIENNE QUI SERA ALIGNEE SUR 800M ET 1500M OU ELLE A REALISE CETTE
ANNEE RESPECTIVEMENT 2.15.5 ET 4.37.2 STOP FORMULAIRES D'INSCRIPTION
SUIVENT STOP HAUTE CONSIDERATION FULLSTOP



POUR LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
RWANDAISE D'ATHLETISME AMATEUR
LE VICE-PRESIDENT
NPEZIRYAYO ALPHONSE
CDT BEMS.-

pour opposition ..
10.6.86
M. M. M. M.
TELEX OFFICIEL.-
19/10/1986

*au poste de
Rebel
12/6/86*

POUR : 1ERS CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS
D'ATHLETISME 1986
STADE OLYMPIQUE
37, KIFISSIAS AVENUE
ATHENES 15123
GRECE

TELEX : 210247

TEXTE : N° /15.06.01 DU STOP
HONNEUR VOUS CONFIRMER PARTICIPATION RWANDAISE AUX 1ERS CHAMPIONNATS
DU MONDE JUNIORS D'ATHLETISME AVEC OFFICIEL *T.U.W.T.S.C.P.M.E.G.G. Gombe*
ET ATHLETE FEMININ UWILINGIYE JULIENNE QUI SERA ALIGNEE SUR 800M ET
1500 M OU ELLE A REALISE CETTE ANNEE RESPECTIVEMENT 2.15.5 ET 4.37.2 STOP
FORMULAIRES D'INSCRIPTION SUIVENT STOP HAUTE CONSIDERATION FULLSTOP

POUR LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
RWANDAISE D'ATHLETISME AMATEUR
LE VICE-PRESIDENT
NTEZIRYAYO Alphonse
CDT BEMS.-

from opposition
10.6.86
~~DSC~~
~~WMAA~~
10/10/1986

TELEX OFFICIEL

*me faire
Rebel
11/6/86*

POUR : GEORGE GOURMOURIS
MONDIAL TOURS
6, ERMOU STREET
ATHENES 10563
GRECE

TELEX : 22 - 5306 MOND GR

TEXTE : N° /15.08.01 DU STOP REVOLET DU 4 MARS 1986
COMMA HONNEUR VOUS CONFIRMER PARTICIPATION RWANDAISE AUX 1ERS CHAMPIONNATS
DU MONDE JUNIORS D'ATHLETISME A ATHENES AVEC OFFICIEL *Tuorirayoz en E-*
ET ATHLETE FEMININ UWILINGIYE JULIENNE STOP ATTENDONS TITRES DE TRANSPORT
ET AUTRES INFORMATIONS UTILES STOP FORMULAIRE SUIT STOP HAUTE CONSIDERATION
FULLSTOP

POUR LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
RWANDAISE D'ATHLETISME AMATEUR
LE VICE-PRESIDENT
NTEZIRYAYO Alphonse
CDT REMS.-

REPUBLICA RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI.

cl spct
1/02/86

Kigali, le 07 AVR. 1986

N° 1342 /15.04.01

Monsieur le Gouverneur de la Banque
Nationale du Rwanda
KIGALI.

Monsieur le Gouverneur,

Référence faite à la lettre n° 693/
01.33 du 28 Mars 1986 émanant du Ministre à la Présidence de la
République dont photocopie en annexe et relative au départ en mis-
sion en Corée du Sud de Monsieur KAREMERA Pierre, Secrétaire Général
du Comité National Olympique du RWANDA, j'ai l'honneur de vous
demander de bien vouloir autoriser la Banque Continentale Africaine
pour le Rwanda à lui délivrer des devises équivalant à la somme de
CENT VINGT HUIT MILLE SEPT CENT FRANCS RWANDAIS (128.700 FRW) corres-
pondant à ses frais de mission.

L'intéressé partira le 15 Avril 1986
pour revenir le 2 Mai 1986.

L'urgence m'obligerait.

Veuillez agréer, Monsieur le Gouverneur,
l'expression de ma considération distinguée.

C.P.I.:

- Monsieur le Directeur de
la B.A.C.A.R.
KIGALI.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin
Ex. Coz. A.M.

[Signature]